

Les enjeux de la négociation du projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI)

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 21/03/2016

Saisine liée :

LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION DU PROJET DE PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE POUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT (PTCI)

Revoir la séance plénière du 22 mars 2016

Avis présenté par M. Christophe Quarez, au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par M. Jean-Marie Cambacérès

Le gouvernement a saisi le CESE sur les enjeux de la négociation du Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), projet d'accord entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis, dit de « troisième génération », c'est-à-dire qui dépasse le strict champ de la réduction des barrières douanières pour parvenir à éliminer les obstacles non tarifaires et, surtout, à instaurer une forme de convergence réglementaire entre les deux parties concernées.

Interpelée plus spécifiquement sur cette question de convergence réglementaire ainsi que sur les bénéfices nets attendus sur le plan économique, le problème de la transparence des négociations et le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États, le CESE identifie les « lignes rouges » à ne pas franchir et formule des préconisations qui visent à la fois à améliorer le processus de négociations et à tenter de nouer un accord équilibré.